

# Permis Internet : attention, danger !

---

La Gendarmerie nationale et la compagnie d'assurances AXA se sont associées pour élaborer un programme « pédagogique » visant à sensibiliser les élèves aux « dangers de l'Internet ». Soucieux d'obtenir une onction légitime à ce mariage de la carpe et du lapin, nos deux compères (« commères ») eût été ici plus adéquat, mais <http://fr.wiktionary.org/wiki/> m'alerte sur les risques inhérents à cet usage) se sont adressés au ministre de l'Éducation nationale...

Icelui, nonobstant ses laïques obédiences, s'enthousiasma de cette civile (mais mercantile) initiative et accorda illico le paraphe espéré. Hélas, il ne se soucia guère des effets induits de cette adhésion inconditionnelle à un dispositif pourtant vicié... Ne s'agissait-il pas, in fine, de protéger ce que la Nation a de plus précieux, ses enfants, contre les dérives brutales de ce que d'aucuns, dans leur inconséquent appétit libertaire, qualifient « d'espace de liberté » ?

Haro, donc ! Sus à ces suborneurs de notre belle jeunesse ! Faites donner la troupe (Gendarmerie nationale), qui a belle assurance (AXA)... et boutons hors de notre École les incompetents notoires que sont les enseignants !...

Euh ?... N'irais-je pas un peu trop loin ?

Pas vraiment, en fait, s'il faut en croire notre ministre. Car, n'oublions pas que ce qui est ici remis en cause n'est, ni plus ni moins, que la capacité des enseignants eux-mêmes à concevoir des dispositifs pédagogiques à même de permettre à leurs élèves de valider la maîtrise des compétences définies dans le cadre du socle commun. Ferais-je ici offense au lecteur en lui rappelant les références de la Loi ? Oui : décret du 11 juillet 2006 : « *La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'École. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.* »

Évidemment, les enseignants ont un penchant naturel à privilégier l'intelligence à la norme, la compréhension à la soumission, l'adhésion à la contrainte... Écœurante faiblesse à laquelle la Gendarmerie nationale (subtilement épaulée par AXA) saura palier !

Fi donc des laborieux efforts d'inspecteurs chargés des TICE dans les départements et les académies ! Anoblissons Skinner, bannissons Piaget ! Renonçons au subtil pari de l'intelligence pour nous ranger au conformisme triomphant... Payez (note, facétieux et pernicieux lecteur, que j'ai soigneusement évité de dire « Payons »...) votre dû à la sécurité (et à AXA<sup>1</sup>) !...

Ou alors, résistons ! Affirmons haut et fort qu'il est du seul ressort de l'Éducation nationale, ici représentée par ses acteurs et non par ses thuriféraires, de déterminer ce qui permettra aux élèves, aux enfants, de construire un espace de confiance prudente, plutôt que de défiance systématique. Rejetons la « pédagogie de la peur », au profit d'une démarche fondée sur l'analyse réfléchie de l'offre en matière d'information.

Bien sûr, une telle démarche est beaucoup plus ambitieuse, et donc bien plus exigeante que la logique « sécuri-répressive » envisagée par nos aimables associés ; elle n'est rien d'autre que l'ambition éducatrice portée par des enseignants et des inspecteurs responsables... qui aimeraient bien, parfois, se sentir soutenus par leur ministre !

---

<sup>1</sup> Il n'est qu'au Japon que ce mot signifie « mort » ; ailleurs il n'a d'autre sens que « profit »...